

# Règlement TEAM'O



## Date, Horaires et Lieu

- Date et Lieu : 14 Novembre 2020 à la forêt de Bouconne Parking Lasserre Sud,
- Regroupement parking 14H00.
- Départ 14H30 pour les adultes et 14H40 pour les jeunes.
- Arrivée heure réglementaire: 16H00 pour les adultes et 15H40 pour les jeunes.
- Chronométrage à la puce électronique (possibilité de prêt avec caution).

## Inscription

- Date limite inscription : 10 / 11/ 2019
- Sur le site Internet <https://www.toac-orientation.fr/>

## Tarif

- 30 Euros pour une équipe d'adultes,
- 15 Euros pour une équipe de jeunes

Événement régi par les règlements généraux de la FFCO

## Formule:

- Par équipe de trois, il s'agit de trouver un maximum de balises sur une zone de la forêt de Bouconne avec les contraintes suivantes :
  - Faire 4 balises prédéfinies en commun (mais pas automatiquement ensemble)
  - Être au point de ralliement, équipe au complet après 90 minutes de course (60 minutes pour les jeunes).
- Après environ 500 mètres de course / marche sur chemin, les cartes avec définitions de postes sont distribuées aux équipes afin qu'elles mettent en place leur stratégie : partie réalisée ensemble ou pas, partage des zones de recherche....)
- L'équipe gagnante est celle qui a trouvé le plus de balises différentes en prenant en compte les 3 équipiers et en prenant en compte le fait d'avoir 4 balises imposées communes et poinçonnées par les 3 équipiers
- Si plusieurs équipes ont trouvé le même nombre de balises, le classement se fait au temps (entre le départ et l'arrivée du dernier de l'équipe).
- En cas de dépassement du temps maximum (adultes : 1H30 ; jeunes : 1H), on décompte 1 point par minute entamée (additionné pour les 3 équipiers). Une balise vaut 4 points.
- Les équipes n'ayant pas fait en commun les 4 balises obligatoires se retrouvent dernières (classées en fonction du nombre de balises trouvées, puis du temps entre le départ et l'arrivée du dernier de l'équipe).
- Les arrivées ne sont plus prises en compte 15 minutes après le temps réglementaire. Les équipes qui arrivent après sont non classées.

## Composition des Équipes

- Par équipe de 3 adultes ou jeunes confirmés (H/D 16, H/D 18 licenciés) : dames, hommes, ou mixtes
  - 3 classements avec équipes de 2 ou 3 licenciés en course d'orientation ou raid dans l'équipe
  - 3 classements avec équipes de 0 ou 1 licencié en course d'orientation ou raid dans l'équipe.

- C'est sur les classements avec équipes de 0 ou 1 licencié que se joueront les challenges inter-entreprises (3 équipiers de la même entreprise ou même administration)
- Par équipe de 3 jeunes (collégiens / lycéens, 1 licencié maximum dans l'équipe )

Possibilité de participer en non classé si absence d'un des 3 certificats médicaux. L'équipe sera classée seulement si présentation des 3 certificats médicaux conformes ne présentant pas de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation en compétition et datant de moins de douze mois.

### Récompenses:

- Pour les premiers de chaque catégorie,
- Pour les premières équipes interentreprises,
- Pour un certain nombre d'équipes par tirage au sort.

### Droit à l'image

- Les concurrents autorisent les organisateurs de la course à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de leur participation à l'événement.

### Engagement

- L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelques motifs que ce soit.

### Accidents/vols

- L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante, en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve

### Force majeure

- En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

### Annulation

- L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement moins d'éventuels frais de dossier, et le participant ne pourra prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

### Dispositions spéciales Covid

- Prévoir un masque lorsque la distance d'au moins 1 m entre 2 personnes n'est pas assurée, notamment en zone d'accueil et aussi au démarrage lorsque vous allez établir votre stratégie de course avec vos coéquipiers.

- Il vous sera demandé d'apporter votre propre stylo/crayon si vous voulez marquer les zones de recherche sur vos cartes au moment de la prise de carte. Vous pourrez les laisser sur place. Quelqu'un sera là pour les garder.
- Du gel hydro-alcoolique sera disponible.